

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 17 janvier 2022 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.E.  
2021-12-20

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le vingtième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt et un à dix-neuf heures (19:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1  
Madame Johanne Joannette, conseillère district no. 2  
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4  
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5  
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Charbonneau

Madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assiste également à cette séance.

Le conseiller Raymond Bisailon a motivé son absence.

**LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DÉPÔT DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION.**

La greffière dépose au conseil le certificat de signification attestant que tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et monsieur le maire fait la lecture de l'avis de convocation, lequel est ci-après reproduit :

Acton Vale, le 06 décembre 2021

**AVIS DE CONVOCATION**

Par la présente, vous êtes convoqué (e) à une séance extraordinaire qui aura lieu lundi, le **20 décembre 2021 à 19 h** à l'Hôtel de Ville afin de traiter les items suivants :

1. Acceptation de l'ordre du jour.
2. Dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2022.

**... PÉRIODE DE QUESTIONS.**

3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2022.
4. Dépôt et adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations
5. Résolution pour autoriser la publication dans le journal La Pensée de Bagot, de l'analyse des recettes, des dépenses et affectations 2022.
6. Levée de la séance

Claudine Babineau, OMA  
Greffière

Rs.2021-12-438

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PAR LE MAIRE.**

Monsieur le maire Éric Charbonneau présente les prévisions budgétaires de la Ville d'Acton Vale pour l'année financière 2022 et remercie la trésorière, madame Sylvie Guay, la directrice générale, madame Nathalie Ouellet pour son excellent travail lors de l'élaboration du budget 2022.

**....PÉRIODE DE QUESTIONS.**

Suite à la présentation des prévisions budgétaires, monsieur le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

M. Alain Bérubé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande si les développements résidentiels et le développement dans le parc industriel vont bien.</li> </ul>
M. Louis-Philippe Harnois-Arel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande où le pumtrack sera installé et c'est pour quand.</li> <li>• Est-ce que le camion de pompier est un remplacement ou une nouvelle acquisition.</li> </ul>

....Aucune autre question n'est formulée.

Rs.2021-12-439

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2022.**

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année

d'imposition 2022 telles que présentées par le maire.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-12-440

**DÉPÔT ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS.**

Conformément à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-12-441

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA PUBLICATION DU SOMMAIRE DU BUDGET 2022 DANS LE JOURNAL LA PENSÉE.**

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu de publier dans le journal La Pensée le sommaire du budget 2022 et ce, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever la séance à dix-neuf heures et quinze minutes (19; 15).

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau, OMA  
Greffière